

## Zudausques

# Un futur merlon d'un million d'euros pour contenir les eaux de ruissellement



Le bassin n'est plus assez grand pour recueillir les eaux.

Une dizaine de maisons et le terrain de football de la commune sont régulièrement frappés par les eaux de ruissellement provenant des terrains de l'autre côté de l'autoroute. C'est notamment arrivé en 2023 et 2024. « Cela fait trois fois que l'on refait les équipements », déplore le maire Didier Bée.

La cause : un bassin de rétention

de la SANEF (société qui gère l'autoroute) qui déborde faute de capacité suffisante. À la demande de l'État et de la commune, la communauté de communes, le SMA-GE Aa (syndicat qui gère l'Aa) et la SANEF ont mené une réflexion commune. L'étude a abouti à la construction d'un merlon, pour un coût total d'environ un million d'euros. La SANEF a accepté de prendre en charge 80 % de cette somme, un engagement exceptionnel que le préfet a salué. Les 20 % restants, soit 198 000 euros, ne relèvent pas du SMAGE Aa mais de la CCPL, qui financera sa part via la taxe GEMAPI. La commune de Zudausques prendra à sa charge l'acquisition des terrains, pour 50 000 euros, ainsi que la gestion future des équipements. ●

**F. W. (CLP)**